

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 10

L'an deux mil vingt un, le vingt-trois janvier à 14 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 13/01/2021

Présents : Mrs PESCE A., PELLEGRIN J., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., FAY E.P. et Mmes
ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents excusés : Mr LESBROS JM. *qui donne pouvoir* à Mr PESCE A. et Mr JACOMET M..

Objet: taxes 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, les taux appliqués en 2020 et propose de ne pas les augmenter pour 2021;

A l'unanimité des membres présents l'Assemblée Délibérante décide que les taux 2021 seront :

- Taxe d'Habitation : **10.30%**
- Taxe Foncière Bâtie : **8.42%**
- Taxe Foncière Non Bâtie : **83.88%**

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/01/2021 004-210400909-20210123-DE_2021_003-DE